

## Chapitre 5 : Le consulat et l'Empire

### Leçon 1 : Le Consulat de Bonaparte (1799-1804)

#### I - Bonaparte, maître de la France

Après son coup d'Etat, Napoléon Bonaparte fait rédiger une nouvelle Constitution qui donne à un **premier Consul**, c'est-à-dire lui-même, le pouvoir exécutif et le contrôle des assemblées législatives.

4 Assemblées ont le pouvoir législatif et 3 consuls ont le pouvoir exécutif, le vrai pouvoir étant détenu par le Premier Consul.

Il la fait ensuite ratifier par la population en organisant un plébiscite au suffrage universel. Deux ans plus tard, en **1802**, il se fait nommer **Consul à vie** à la suite d'un autre **plébiscite**.

Bonaparte étend son autorité sur tout le pays. Il nomme des **préfets** à la tête des départements pour représenter l'Etat. Il désigne les maires des grandes villes et les juges tandis que les préfets nomment les maires des petites villes. C'est la centralisation. Pour former des fonctionnaires compétents et soumis, il crée les premiers **lycées d'Etat**.

#### II - Une France pacifiée et prospère

En **1801**, avec la conquête de toute l'Italie, Bonaparte fait la paix avec l'Autriche (Traité de **Lunéville**, le 9 février 1801) puis avec l'Angleterre avec la (courte) **paix d'Amiens**, le 27 mars 1802. Pour la première fois de 1792, la France n'est plus en guerre.

Bonaparte mène une politique de réconciliation nationale. Il autorise le retour des nobles émigrés. Il offre des postes de fonctionnaires aux anciens royalistes comme aux anciens révolutionnaires. Il se réconcilie avec les catholiques en signant avec le pape le **Concordat** (15 juillet 1801) : l'Etat nomme et salarie les évêques et exige leur soumission mais il accepte en retour que le pape les investisse.

Bonaparte maintient cependant les principes acquis de 1789. Il ne rétablit pas les privilèges et ne revient pas sur la vente des biens du Clergé. Il fait rédiger le **Code Civil** (1804), qui confirme les libertés individuelles, l'égalité devant la loi et le droit à la propriété.

Avec la paix retrouvée, le pays s'enrichit. La politique de Napoléon est favorable aux affaires. Il crée une monnaie stable, le **Franc Germinal** (1803), il aide financièrement les industriels et les inventeurs, il fait entreprendre de grands travaux pour améliorer les routes et les Canaux ; le **Livret ouvrier** permet à l'Etat et aux patrons de surveiller les ouvriers. Pour récompenser les meilleurs serviteurs de l'Etat, il instaure la légion d'Honneur.

"Masses de granit" :

- Banque de France
- Légion d'Honneur
- Code Civil
- Franc Germinal